



ÉDITORIAL

De qui se moque-t-on ?

Outre les attaques en règle organisées contre le monde du travail (créateur de richesses, n'en déplaie à certains), les coups bas continuent de pleuvoir sur la population des retraités... Malgré (ou à cause ?) les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques menées en Europe, partout perdurent la récession, la destruction de milliers d'emplois, et la diminution des cotisations sociales.

Cela fait plus de 30 mois que nos pensions sont bloquées (à 0,1 % près !!!) et, malgré cela, le patronat a décidé de bloquer pour 3 années de plus les retraites complémentaires ! Nous pouvons aussi être inquiets pour le devenir des pensions de réversion qui risquent d'être prochainement remises en cause !

Nicolas Sarkozy avait décidé la suppression de la demi part fiscale aux veufs et veuves, ainsi que l'imposition de la majoration de 10 % pour 3 enfants. Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations d'impôt ! Le gouvernement actuel annonce de nouvelles baisses d'impôts pour les plus démunis, mais refuse le rétablissement de la 1/2 part : quelle supercherie !

Aujourd'hui, trop de retraités renoncent à se soigner par manque d'argent, à cause des dépassements d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé... 70 ans après sa création, la Sécurité Sociale reste une idée moderne et de progrès social, qu'il nous revient de préserver et reconquérir dans sa conception et sa gouvernance !

L'heure est à la lutte, sachons y mettre nos espérances, notre solidarité, nos forces et notre expérience, et ce, pour le bien de tous !

Les journées d'action intersyndicales ne devraient pas manquer en cette année 2016. Nous nous devons de monter en puissance au fil de celles-ci, si nous désirons exiger une reconnaissance légitime de tous nos efforts socioprofessionnels !



PRIVATISATION, Danger !

En 1945, les assurances furent écartées de la mise en place de la Sécurité Sociale au profit des mutuelles ouvrières. 70 ans plus tard, la généralisation d'une complémentaire santé à tous les salariés, en ouvrant un immense marché à l'assurantiel, fait partie de la stratégie de privatisation de l'assurance maladie.



Une confusion entretenue avec la progression rampante de l'individualisme, organisée par le capitalisme, la notion même de solidarité peut s'émousser. Le manque d'information et les publicités mensongères risquent de créer la confusion entre assurances et mutuelles. Face à une proposition d'adhésion, difficile de repérer s'il s'agit d'une vraie mutuelle ouvrière avec un conseil d'administration de personnes non rémunérées, ou d'une assurance avec des actionnaires avides de toucher leurs dividendes. Les difficultés économiques des familles ou des personnes seules ne créent pas les conditions idéales pour avoir le recul nécessaire à la réflexion. Lorsque les fins de mois sont difficiles, les marges de manœuvre sont quasi nulles. Le «chacun pour soi» risque de se substituer petit à petit à l'envie du «vivre ensemble».

Ce qui a changé, c'est l'appétit du patronat, qui n'a aujourd'hui aucune limite. Il en veut toujours plus,

aucun secteur d'activité ne doit lui échapper! Tout doit créer du profit, et vite!

Depuis la réforme du code de la mutualité, les nouvelles règles concernant les fonds propres, les modes de gestion et de contrôle sont imposés à tout le secteur assurantiel ou mutualiste. Ce modèle, complexe à mettre en place, fait la fortune des cabinets conseils pour les petites structures. Il n'est pas étranger au large mouvement de concentration qui s'est opéré ces dernières années (de 6 000 mutuelles à 750 aujourd'hui). Pourtant, celles qui reposent sur des solidarités de proximité sont les seules capables de tisser des liens entre les professionnels de santé et leurs adhérents. De tels rapprochements sont indispensables pour développer la prévention et garantir l'accès aux soins pour tous.

Le débat sur l'organisation des soins et leur financement doit être mené au grand jour avec la population et les différents acteurs concernés...

51^e CONGRÈS : actif ou retraité, chacun compte pour un

Cela fait des années que la question du taux de cotisation et de la représentation des retraités dans les instances de la CGT était posée suscitant, comme lors du 50^e congrès, des débats vifs. Présentant les propositions de modifications des statuts confédéraux sur ces points, Samantha Dumousseau (secrétaire générale de l'UD de la Charente) évoquait la nécessité de « faire bouger nos mentalités, actifs et retraités, pour continuer à construire un syndicalisme retraités de revendications et d'actions » et de sortir d'une conception qui cantonne souvent les retraités à l'aide aux structures de la CGT sur des tâches logistiques.

La réflexion menée depuis le congrès de Toulouse a permis de dresser un état des lieux des pratiques dans la CGT. Il en est ressorti que dans la majorité d'Unions Départementales (UD) et de Fédérations, il y avait « une volonté forte » de tendre vers le taux de 1 %, ou de l'atteindre, conformément aux statuts de l'Union Confédérale des Retraités. Par ailleurs, la quasi-totalité des UD qui ont participé à l'état des lieux ont modifié leurs statuts pour conférer aux retraités la même représentation que les actifs. A l'issue de ce long processus, le 51^e congrès a décidé, par 89,9 % des voix, de fixer la cotisation des syndiqués à 1 % et de supprimer la différenciation pratiquée dans le calcul des voix des syndicats représentés au congrès confédéral entre actifs et retraités.



ET SI NOUS PARLIONS AUJOURD'HUI DE LA PATATE DOUCE.

Une corne d'abondance !...

Imaginez une plante qui ait une valeur nutritive élevée, mais qui ne fasse pas grossir, qui pousse facilement, qui mûrisse vite, qui produise une nourriture abondante par rapport à l'espace utilisé pour la planter, qui se conserve bien et qui ait bon goût. Cela paraît trop beau pour être vrai. Et pourtant, la patate douce possède toutes ces qualités. Les patates douces sont délicieuses cuites et conviennent parfaitement aux plats mijotés et aux ragoûts. Cette recette très facile de crêpes accompagne aussi bien les viandes grillées et les rôtis que la volaille et le poisson.

RONDELLES DE PATATES DOUCES

Ingrédients pour 6 grosses rondelles ou 15 petites pour hors d'œuvre:

- 1 grosse patate (*je ne nomme personne*)
- ¼ oignon « rouge » râpé (*n'est-ce pas la couleur qui nous va le mieux ?*)
- 30 ml (2 c à soupe) de coriandre fraîche ciselée
- 1 gros œuf (*de poule, l'autruche ce n'est pas pour nous*)
- 50 ml (1/4 de tasse) de farine d'épeautre (*meilleure que le blé, se trouve dans les magasins bio*)
- 1 ml (1/4 c à café) de sel (*cela suffit*)
- 50 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive (*c'est la meilleure pour les régimes*).



Ne pas peler les patates douces, laver rincer et râper.
Incorporer l'oignon et la coriandre.
Bien mélanger avec l'œuf et la farine, ajouter le sel.
(*Peut-être un épice de plus, c'est comme vous voulez*)
Le mélange doit être léger, mais doit pouvoir être façonné en rondelles.
Dans une poêle à frire, faire chauffer l'huile et laisser cuire chaque rondelle 4 à 5 minutes de chaque côté.

Et voilà, vite fait bien fait, nous n'avons pas de temps à perdre à la retraite!